

# Le piétonnier ne sera pas aménagé avant les élections

La Libre - SARAH NUYENS - 27 avril 2017

## Des associations menacent d'introduire de nouveaux recours.

*Tant qu'une étude d'incidence correcte ne sera pas réalisée, nous continuerons à introduire des recours.*" Valérie Berckmans, venue représenter 130 commerçants bruxellois ce mercredi lors de la commission de concertation sur le piétonnier, n'a pas caché ses intentions aux autorités communales, régionales et fédérales.

Cela fait maintenant près de deux ans que les boulevards du centre ont été fermés à la circulation automobile et pourtant, les travaux de réaménagement en tant que tels n'ont toujours pas démarré. Prévus initialement pour avril 2016, ceux-ci pourraient encore être repoussés de deux ans.

## Problème de mobilité

Durant la commission de concertation, des dizaines de personnes se sont exprimées sur les problèmes de mobilité alors que la réunion portait, en théorie, exclusivement sur les aménagements. Sans surprise, la mobilité reste la raison principale du blocage de nombreux riverains et commerçants sur le sujet. *"Il n'y a jamais eu de débat ni de réunion sur les questions de mobilité. Ces commissions de concertation sont donc les seuls moments où nous pouvons nous exprimer là-dessus"*, déplore Jean-Michel Bleus, chargé de mission à l'Arau.

En excluant les citoyens du débat, la Ville de Bruxelles s'est attirée quelques ennemis. *"Ce dossier a été mal emmanché. C'est devenu une espèce de combat mené par toutes les personnes qui se sont senties maltraitées par Yvan Mayeur (le bourgmestre socialiste, NDIR) et qui désormais prennent leur revanche. Il y a de grands risques que le projet n'aboutisse pas mais cela dépend des recours éventuellement déposés et de Beliris"*, commente Marie Nagy (Ecolo), conseillère communale à la Ville.

En effet, c'est Beliris, le maître d'ouvrage, qui décidera de démarrer ou non les travaux d'aménagement en cas de recours. Et le porte-parole de Didier Reynders (MR), ministre en charge de Beliris, ne laisse aucun doute planer. *"Si des recours sont introduits, la situation sera la même que la dernière fois"*, commente David Maréchal. Ce qui signifie donc que Beliris ne prendra pas le risque de donner les premiers coups de pelle tant que des recours sont pendants.

Une attente qui risque d'être interminable puisque les associations de commerçants et de riverains sont loin de baisser les bras. À l'instar de Valérie Berckmans, les ASBL Inter Environnement Bruxelles et Platform Pentagone envisagent déjà de nouveaux recours si les permis venaient à être délivrés. *"A priori, si rien ne change dans le dossier, nous continuerons à déposer des recours. Ce n'est pas par plaisir de retarder les travaux mais ce projet a des incidences insupportables pour les habitants"*, soutient Isabelle Marchal, porte-parole de Platform Pentagone.

## Campagne de dissuasion

Certains échevins ont récemment été à la rencontre de commerçants pour les dissuader d'introduire un recours. Une campagne qui n'a visiblement pas porté ses fruits... A titre comparatif, les premiers permis avaient été déposés fin 2015. Délivrés au mois de janvier 2016, ceux-ci avaient été rapidement retirés en juin de la même année suite à un avis négatif remis par l'auditeur. Les nouveaux permis avaient ensuite été redéposés près d'un an plus tard, en mars dernier. Si la même situation venait à se reproduire, cela voudrait dire que le piétonnier ne serait pas entièrement réaménagé avant les prochaines élections communales de... 2018.

Même du côté de la Ville de Bruxelles, on prend conscience de la gravité de la situation. *"Dans le meilleur des cas, une phase, voire peut-être deux, du chantier seront terminées dans les temps. Il est vrai que les recours peuvent retarder gravement les travaux et que nous sommes dans une situation délicate. Nous reverrons le timing des travaux en fonction des éventuels recours. Heureusement, les travaux des impétrants ont déjà bien avancés"*, se console l'échevin de l'Urbanisme Geoffroy Coomans (MR).

## Piétonnier à Bruxelles : les habitants et commerçants du centre ne se sentent pas écoutés

**BELGA** Publié le mercredi 26 avril

La nouvelle demande de permis d'urbanisme pour le réaménagement du piétonnier sur les boulevards du centre de la capitale a suscité mercredi de nombreuses réactions de commerçants, d'habitants et d'association lors de la réunion de la commission de concertation de la Ville de Bruxelles à laquelle ont pris part quelques dizaines de personnes.

Davantage que le piétonnier lui-même, le dossier de la mobilité dans l'hypercentre de Bruxelles semble source de plaintes, mais la commission de concertation du département de l'urbanisme n'y est pas consacrée, a rappelé l'échevin Geoffroy Coomans de Brachène, à l'ouverture de la réunion.

Comme la précédente demande de permis à laquelle la Ville et la Région ont renoncé in extremis, avant une décision du Conseil d'Etat sur un recours en suspension, le projet réintroduit vise toujours le réaménagement des boulevards du centre de la place De Brouckère à la place Fontainas et des environs de la place de la Bourse.

"Pourquoi n'y a-t-il jamais eu de réunion au sujet de la Mobilité? Le plan de circulation est désastreux. L'ouest de la Ville est confronté à des problèmes constants d'embouteillage depuis la mise en piétonnier. Il y a un besoin urgent d'une étude d'impact", a notamment dit Valerie Berchamns, créatrice dans le quartier de la rue Artevelde.

Les commerçants ont laissé entendre qu'ils programmaient des actions pour très bientôt sur le 'miniring', soit la parcours emprunté par les voitures autour de la zone piétonne.

En dépit de la commission de concertation, des habitants et commerçants du centre sont venus dire qu'ils ne se sentaient pas écoutés.

Pour André Loits, habitant du quartier Dansaert depuis 20 ans, la Ville ne doit pas seulement regarder la taille du piétonnier qui n'est pas un gage de qualité de réaménagement à laquelle elle devrait plutôt tendre.

Hassan Kessas, exploitant d'un magasin de bandes dessinées de la rue du Midi a quant à lui invité la Ville à reprendre le projet à zéro, "avec une concertation et une participation dignes de ce nom".

## Positief advies voor heraanleg voetgangerszone

© BRUZZ - 02/05/2017 - 17:47

*De overlegcommissie van de Stad Brussel geeft een positief advies voor de heraanleg van de voetgangerszone. Er zijn wel voorwaarden aan verbonden, die vooral ingaan op de concrete details van de geplande werkzaamheden. De reeds veelbesproken mobiliteitskwesaties worden, zoals verwacht, niet behandeld. Wel wordt gevraagd om de hinder van de werkzaamheden zoveel mogelijk te beperken.*

De overlegcommissie kon alleen een oordeel vellen over de vergunningsaanvraag voor de renovatie van de het De Brouckèreplein, het Beursplein, en het autovrije deel van de Anspachlaan. Dit tot onvrede van de vele handelaars en buurtbewoners die op de commissie aanwezig waren, want zij wilden het graag over de gebrekkige mobiliteit hebben. Ook het advies van de overlegcommissie spreekt zich niet over het circulatieplan, en over de handelaars die klagen over hun bereikbaarheid. Het positief advies komt dan ook niet onverwacht.

Het advies is wel gebonden aan enkele voorwaarden, die vooral verder ingaan op de precieze details van de herinrichting. Zo wordt er gevraagd om meer verlichting rond de Beurs te voorzien, en om daar niet teveel banken en vuilnisbakken te plaatsen. Elders in de voetgangerszone moeten er wel meer vuilnisbakken komen: in de nabijheid van elke zitbank moet er een vuilnisbak voorzien worden.

De commissie doet ook enkele aanbevelingen met het project: zo wordt aangeraden om de overlast vanwege de werkzaamheden (stof, geluid en trillingen) zoveel mogelijk te beperken. Ook stelt de overlegcommissie dat er moet gewaakt worden over een harmonieuze combinatie tussen de leefomgeving en de commerciële of eventuele functie van de zone. En er wordt gepleit om buurtbewoners en handelaars permanent op de hoogte te houden van de stand van zaken.

De commissie vraagt ook om te onderzoeken of de eindhaltes van enkele buslijnen niet buiten het hypercentrum gelegd kunnen worden. Het is nu aan het Brussels Gewest om een definitieve beslissing te nemen.